

DÉLIBÉRATION N° CA 18-24 DU 6 MARS 2018

Relative à la modification de l'appel à projets « plan d'action réseau d'eau potable 2017 »

Le conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie,

Vu le 10^{ème} programme révisé de l'agence de l'eau Seine-Normandie,

Vu la délibération n° CA 17-22 du 29 juin 2017 relative au lancement d'un appel à projets « plan d'action réseau d'eau potable »,

Vu le dossier du conseil d'administration du 6 mars 2018,

DÉLIBÈRE

Article 1

Le second alinéa de l'article 2 de la délibération n° CA 17-22 du 29 juin 2017 relative au lancement d'un appel à projets plan d'action réseau d'eau potable « *Elle relève de la ligne programme 21 gestion quantitative de la ressource en eau* » est remplacé par « *Elle relève de la ligne programme 25 eau potable* ».

Article 2

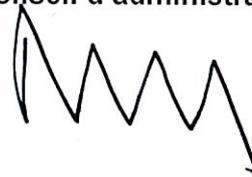
Les autres dispositions de la délibération n° CA 17-22 du 29 juin 2017 restent inchangées.

La Secrétaire du conseil d'administration
Directrice générale de l'Agence
de l'eau Seine-Normandie



Patricia BLANC

Le Président
du conseil d'administration



Michel CADOT